



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025

PROCÈS VERBAL

SOMMAIRE

Ordre du jour.....	2
Jeudi 30 janvier.....	2
Vendredi 31 janvier.....	3
Bilan moral (par Michaël Arnou, Président).....	3
L'AFC en 2024-2025, c'est qui ?.....	3
Les adhérents.....	3
Le Conseil d'administration	3
Les grandes nouveautés de cette année	4
Bilan financier.....	7
Budget 2024.....	7
Budget prévisionnel 2025.....	9
Cotisations collège 3.....	10
Élections des membres du Conseil d'Administration	11

L'assemblée générale de l'Association française des professionnels de la cueillette de plantes sauvages s'est tenue au Domaine du Balbuzard à Condat-en-Combraille, les 30 et 31 janvier 2025 selon l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

Jeudi 30 janvier

14h - 14h15 Accueil

14h15 - 14h45 : Bilan moral, présenté par le Président Michaël Arnou. Présentation du rapport d'activité 2024.

14h45 - 15h05 : Rapport d'activité du domaine « Gestion-Animation de l'AFC ». Organigramme et gouvernance, présenté par Michaël Arnou et Jean-Paul Lescure.

15h05 - 15h25 : Rapport d'activité du domaine « Sensibilisation/Formation/Webinaires », présenté par Émilie Pascal.

15h25 - 15h45 : Rapport d'activité du domaine « Communication », présenté par Fabienne Gilbertas et Julie Poupart.

15h45 - 16h15 : Pause

16h35 - 16h55 : Rapport d'activité du domaine « Guide de Bonnes Pratiques », présenté par Émilie Pascal.

16h55 - 17h35 : Rapport d'activité du domaine « Observatoire », présenté par Émilie Pascal et Jonathan Locqueville.

16h55 - 17h15 : Rapport d'activité du domaine « Métier/Interprofession/Certification », présenté par Michaël Arnou et Thomas Echantillac.

17h15 - 17h30 : Diffusion de la vidéo de présentation de l'AFC, pause

17h30 - 17h50 : Bilan financier présenté par le Président Michaël Arnou.

17h50 - 18h10 : Budget prévisionnel 2025, présenté par Michaël Arnou.

18h10 - 18h20 : Montant des cotisations, présenté par Émilie Pascal.

18h20 - 18h30 : Élection des membres du Conseil d'Administration.

18h30 - 18h40 : Présentation des objectifs de la ruche et des ateliers.

18h40 - 19h : Incription des participants à la ruche et aux ateliers.

19h30 : Repas, soirée libre.

Vendredi 31 janvier

9h - 11h45 : Accueil et présentation des 3 ateliers proposés :

- **Projet Sentinelles** : réflexion sur la future plateforme
- **Projet Métier** : définir les enjeux et hiérarchiser les actions
- **Projet Communication** : comment mieux intégrer les adhérents ?

Participation de chaque personne présente à 2 ateliers, chacun suivi d'une pause.

11h45 - 12h30 : Restitution, mise en commun

12h30 : Repas

La restitution des ateliers est en annexe de ce procès verbal.

BILAN MORAL (PAR MICHAËL ARNOU, PRÉSIDENT)

Encore une année bien remplie pour l'association et son équipe, dont nous allons détailler le travail dans ce rapport d'activité.

L'AFC en 2024-2025, c'est qui ?

Les adhérents

Évidemment les adhérents, dont nous remercions le soutien financier et le travail bénévole pour certains !

En 2024 :

- 143 cueilleurs professionnels (collège 1)
- 12 entreprises (collège 2)
- 94 individuels (collège 3)
- 4 partenaires (collège 3)

Le Conseil d'administration

Merci aux nouveaux membres du CA élus l'année dernière :

- **Jessica Blum** qui s'est impliquée dans le secrétariat et sur plusieurs projets ;
- **Éric Schlaeflin** qui a apporté son regard extérieur sur l'AFC et qui va siéger au CS PPAM de FranceAgriMer au nom de l'AFC avec Thomas Echantillac pour l'épauler ;
- **Sylvie Auvray** qui va porter son regard sur la comptabilité ;

- merci aussi à **Claire Moucot** et **Alain Grandemange** qui ont tenté de s'impliquer mais qui ont préférés sortir du CA pour des raisons personnelles, familiales pour lesquels ils ont bien raison de donner la priorité !
- merci à **Fabienne Gilbertas** (ancienne nouvelle) pour son engagement total à « plein temps » cette année sur l'AFC, la communication et la gestion des prestataires pour bien cadrer leurs missions.

Merci aux dinosaures du CA (infatigables, indétrônable) : et à mon avis ce n'est pas l'envie qui leur manque qu'on les laisse tranquilles pour s'occuper de leurs affaires ! Mais non, ce n'est pas fini, l'AFC a encore besoin d'eux !

Je remercie tout particulièrement **Jean-Paul Lescure** pour son engagement sans faille, sans limite, infatigable (même quand le cœur dit Stop) pour son apport intellectuel essentiel et primordial sur tous les sujets que traite ou voit passer l'AFC.

J'en profite aussi pour mettre en avant son épouse, **Florence Pinton** qui œuvre dans l'ombre de l'AFC aux réflexions autour de la cueillette !

Alexandre Dufour pour être égal à lui-même et apporter sa vision et ses perspectives sur la filière, le marché, les volumes, les pratiques des cueillettes sur le territoire !

Son acolyte **Alexis Brunel** qui, à cela, apporte le côté sensible, comme vous avez dû en entendre parler ces derniers jours !

Jean Maison qui traite le sujet plus large de la filière cueillette, comme notre implication à l'Interprofession PPAM, et les relations avec Ecocert sur la certification.

Julien Martre, retranché dans sa garrigue à thym et romarin, qui a pris ses vacances ailleurs plutôt que de venir les passer avec nous à l'AG de l'AFC. Julien travaille sur l'enquête thym et le projet cueilleurs-sentinelles, fait le lien avec le projet l'Observatoire des cueillettes, et a pris la charge de gérer les relations avec nos prestataires avec Fabienne Gilbertas.

Anne-Sophie Nardy, qui nous apporte sa vision d'entreprise utilisatrice de plantes, et qui met également à disposition de l'association son responsable de la communication.

Et avec nous à jamais, je remercie notre cher **Thomas Echantillac** (que nous regrettons tous, même s'il est bien vivant !) qui s'occupe de sa ferme mais trouve quand même encore du plaisir à participer à l'Interprofession, au CS PPAM de FranceAgriMer au côté d'Eric, et d'autres sujets qui gravitent autour de l'AFC.

Les grandes nouveautés de cette année

La structuration de l'association : nous avons réfléchi tout au long de l'année à l'organisation et au fonctionnement de l'équipe autour de la gestion de l'association, des projets en cours Définir les priorités (liste des actions, critères de priorisation, clarification du rôle de chaque membre du CA).

Ce travail a été enrichi par les apports des ateliers de l'AG 2024. Il demande encore à être approprié par tous et mieux appliqué. En effet, l'association mène de nombreuses actions et leur hiérarchisation n'est pas toujours aisée.

Mieux définir les tâches dévolues à nos prestataires : cette réflexion nous a conduit à identifier clairement un domaine d'actions relevant de la communication et du suivi administratif et financier.

Mieux répondre aux exigences du domaine d'action lié au Guide de Bonnes pratiques et à celui concernant le projet Observatoire.

Ceci a conduit à un renforcement de **l'équipe de prestataires** (deux personnes ont intégré l'équipe), et à améliorer leur encadrement :

- **prestataire sur les aspects scientifiques** : pour travailler sur les livrets, particulièrement celui concernant les bourgeons, sur l'enquête autour du thym, nous accueillons **Jonathan Locqueville** (il était déjà bien présent depuis quelques années, mais c'est désormais contractualisé)
- **prestataire sur la communication, la gestion administrative et de la vie associative** : **Julie Poupart** que nous accueillons avec joie. Adhérente et bénévole de l'association il y a plusieurs années, elle va s'occuper de la communication et de la gestion de la vie de l'association et d'une partie de la comptabilité.
- **prestataires sur la coordination de l'association** :
 - merci à **Maëlle Gentet** pour son travail sur la coordination des livrets techniques et la gestion de l'association, dont cette dernière partie sera maintenant assurée par Julie
 - évidemment un immense merci à **Émilie Pascal** qui a encore et toujours le courage de coordonner le totum de ce que je viens de citer depuis le début... Et je sais, ô combien, le travail que cela représente, et que sans elle l'association n'en serait pas là aujourd'hui !

Nous avons fini par constituer une sacrée équipe qui permet à l'association de bien avancer sur nos problématiques !

L'autre nouveauté est d'avoir amorcé la réflexion autour de la stratégie et d'une vision à moyen et long terme de l'association.

Après avoir rassemblé au mieux la profession autour de valeurs communes, nous avons travaillé depuis plus de 10 ans sur l'approche de la gestion de la ressource, à travers la rédaction du Guide de bonnes pratiques et des livrets techniques.

Il apparaît aujourd'hui peut-être important, si vous aussi vous l'estimez nécessaire, de se pencher sur le côté « Métier », les cueilleurs, notre avenir professionnel face au flou de notre statut juridique, de la non reconnaissance de notre métier en agriculture et de l'évolution de notre revenu face à celle du contexte économique.

Nous souhaitons engager un travail autour de ce thème demain matin avec vous.

En conclusion : l'association grandissant en sollicitations, en représentativité, en moyens humains, nous avons oeuvré à sa structuration, son organisation, son fonctionnement, pour améliorer sa gestion, et mieux définir les missions des prestataires, avec comme outil un organigramme qui définit les relations entre les membres de l'équipe, les projets, les commissions, etc. (cf. rapport d'activité 2024).

Le bilan moral 2024 est validé et voté à l'unanimité.

108 votants, dont 85 procurations, le quorum, établi à 1/4 des adhérents, soit 63 adhérents pour 2024, est atteint.

BILAN FINANCIER

Budget 2024

Le budget 2024 est validé et voté à l'unanimité. (108 votants, dont 85 procurations, le quorum, établi à 1/4 des adhérents, soit 63 adhérents pour 2024, est atteint).

RECETTES	2024	
	Prévisionnel	Réalisé
Adhésion	19 000,00	17 105,00
Professionnels		4 190,00
Amateur/Soutien		2 225,00
Partenaires/Institutions		720,00
Entreprises		9 970,00
Ventes GBP-Livrets	8 000,00	5 420,00
Guide de Bonnes Pratiques		3 760,00
Livrrets techniques		1 660,00
Formation	4 000,00	3 565,00
Formation aux entreprises utilisatrices		3 565,00
Dons et mécénat		13 977,00
Particuliers	300,00	477,00
OTWS	3 000,00	2 500,00
SIMPLES	1 000,00	1 000,00
Clarins	10 000,00	10 000,00
Conventions APA	4 520,00	5 720,00
Hallstar		920,00
L'Occitane		3 600,00
BASF		1 200,00
Subvention Ministère de la Transition Écologique (CPO)	60 000,00	60 000,00
CBN PMP (projet Observatoire)	3 500,00	3 500,00
Office Français de la Biodiversité (enquête thym)		3 500,00
REPORT année antérieure	5 014,77	5 014,77
TOTAL RECETTES 2024	118 334,77	117 801,77

DÉPENSES 2024	Prévisionnel	Réalisé
AXE 0 : Stratégie et positionnement	2 855,00 €	3 200,00 €
prestation Thierry Véclin		
AXE 1 - Guide de bonnes pratiques	43 960,00 €	45 179,10 €
Comité de synthèse (presta/indemnité)		3 150,00 €
Frais comité de synthèse		3 764,67 €
Livrets romarin impression		720,43 €
Livrets romarin et aspérule relecture		240,00 €
Livrets romarin et aspérule graphisme		1 500,00 €
Livrets + bourgeons travail scientifique		6 308,00 €
Livrets + bourgeons coordination		22 800,00 €
Site web graphisme hébergement		6 696,00 €
AXE 2 : DÉVELOPPER UNE OFFRE DE FORMATION EN WEBINAIRE	12 740,00 €	11 000,00 €
Prestation Maëlle et Émilie		
AXE 3 - COMMUNIQUER ET SENSIBILISER	9 120,00 €	7 295,00 €
Prestation Émilie et Julie		
AXE 4 - MISE EN RÉSEAU ET PROSPECTIVE	6 345,00 €	6 500,00 €
Prestation Émilie		
SOUS-TOTAL (CPO actions subventionnées par le Ministère de la Transition écologique)	75 020,00 €	75 174,10 €
AXE 5 : OBSERVATOIRE / ENQUÊTE THYM (financement CBN PMP / OFB)	19 524,25 €	10 052,00 €
Prestation Émilie et Jonathan		
AXE 6 : Interprofessionnel	1 855,00 €	1 300,00 €
FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION		
Prestation service		21 785,01 €
Gestion, Coordination, Communication		15 501,25 €
Expert comptable		3 220,26 €
Numérique		703,07 €
Communication, impressions		2 360,43 €
Frais de déplacements		4 600,68 €
Événements, AG...		2 506,93 €
Assurance		213,07 €
Frais bancaires		38,60 €
Frais postaux		722,73 €
Divers		650,00
SOUS-TOTAL FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION	30 000,00 €	30 517,02 €
TOTAL DÉPENSES 2024		117 043,12 €
RÉSULTAT 2024		758,65 €

Budget prévisionnel 2025

PRÉVISIONNEL 2025	
RECETTES	128 580,00
Ministère de la Transition écologique - CPO	60 000,00
Mécénat + conventions APA + subventions + dons	22 480,00
Adhésions	17 000,00
Ventes GBP - livrets	5 000,00
Journée technique thym - enquête thym (OFB)	16 500,00
Recettes journée technique thym	750,00
Financement Observatoire	4 500,00
Participation "séminaire sensible 2"	1 600,00
Report résultat 2024	750,00
DÉPENSES	127 427,30
Total 4 prestataires principaux	85 035,00
Suivi Thierry Véclin	1 200,00
Graphiste et relectrice GBP	550,00
Édition GBP	675,00
Frais terrain GBP	2 800,00
Frais CS + relecture GCR (GBP)	8 200,00
Organisation AG	2 998,00
Organisation journée PlantCoopLab	1 920,00
Frais journée technique thym	6 108,00
Frais de déplacements enquête thym	900,00
Frais des prestataires hors GBP et projets financés	1 400,00
Frais de déplacements CA (hors évènements)	1 000,00
Frais projet-expe "réseau d'acteurs Isère"	1 000,00
Frais déplacement/logistique sollicitations évènements	1 500,00
Abonnement WebexpR	1 296,00
Plateforme - WebexpR - mission	1 170,00
Abonnements Zoom + Système.io + OVH	697,80
Refonte des supports de communication + impressions	1 992,50
Projet interprofession	500,00
Adhésion (CNPMAI, CPIE...)	150,00
Fourniture / frais de port / frais bancaires	1 200,00
Comptable	2 500,00
Assurance	220,00
Divers	2 415,00
RÉSULTAT	1 152,70

Détails sur le mécénat :

Clarins	10 000
On The Wild Side	2 500
APA BASF	1 630
Simples (aide de base)	1 000
SIMPLES - aide sur le thym	1 000
Recherche subvention - journée thym	1 000
PlantCoopLab	1 000
Recherche mécénat Guide bourgeons	4 000
Dons particuliers	350
Total	22 480
dont acquis à date d'AG	4 630 (20,60%)

COTISATIONS COLLÈGE 3

Un nouveau barème de cotisations pour les adhérents du collège 3 est proposé :

- Cueilleur Amateur/soutien 25
- Partenaires :
 - moins d'1 ETP : 50 €
 - 1 à 5 ETP : 80 €
 - plus de 5 ETP : 180 €

Les montants de cotisations des collèges 1 et 2 restent inchangés.

Cette proposition est votée à l'unanimité (108 votants, dont 85 procurations, le quorum, établi à 1/4 des adhérents, soit 63 adhérents pour 2024, est atteint)

ÉLECTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

2 sortants : Claire Moucot et Alain Grandemange.

Pas d'entrants.

Les autres membres sont renouvelés à l'unanimité (108 votants, dont 85 procurations, le quorum, établi à 1/4 des adhérents, soit 63 adhérents pour 2024, est atteint.)

Membres 2025 :

- Michaël ARNOU, Président
- Alexis BRUNEL, Trésorier, référent enquête thym et journée technique thym, cueilleur référent et référent du projet « sensible »
- Jean-Paul LESCURE, Secrétaire, membre du comité de synthèse, référent du projet Observatoire
- Julien MARTRE, référent prestataire et suivi du projet Observatoire
- Alexandre DUFOUR, cueilleur référent, suivi mécénat et APA
- Jean MAISON, référent certification et interprofession
- Anne-Sophie NARDY, siège pour l'aval, suivi du mécénat
- Fabienne GILBERTAS, référent prestataire et responsable de la commission communication
- Sylvie AUVRAY, référente « évolution des outils comptables »
- Éric SCHLAEFLIN, représentant au comité sectoriel PPAM
- Jessica BLUM.

La composition du conseil d'administration est votée à l'unanimité.

À la suite de cette assemblée générale le conseil d'administration s'est réuni pour élire le bureau. Ses membres restent inchangés pour 2025.

Michaël Arnou, Président



Jean-Paul Lescure, Secrétaire





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025

ANNEXES DU PROCÈS VERBAL

Sommaire

Restitution des ateliers	2
Atelier Sentinelles : réflexion sur la future plateforme	2
Compléments sur les objectifs du projet	2
Crainches/peurs exprimées	3
Les échelles d'action du dispositif « sentinelles »	3
Destinataires des informations collectées	3
Ergonomie de l'outil / mobilisation	4
Le module d'information « Alertes »	4
Le module « socio-économique »	4
Le module « observations » ou module « positif »	5
Évolution d'une ressource	5
La place des cartographies	5
2 - Atelier Métier : définir les enjeux et hiérarchiser les actions.....	6
2 - 1 Les tarifs de bases des plantes sèches, fraîches, bourgeons	6
2 - 2 Un tableau pour le calcul du coût de production	6
2 - 3 Les échanges de pratiques	6
2 - 4 L'interprofession	7
2 - 5 La certification biologique	7
2 - 6 La certification commerce équitable	7
2 - 7 Le statut	7
2 - 8 Statistiques	7
2 - 9 Installation	8
2 - 10 Échanges	8
Atelier Communication : comment mieux intégrer les adhérents ?.....	8
Groupes locaux	8
Forum en ligne	9
Représentants de l'AFC	9
Détails chiffrés du rapport communication.....	10
Site internet	10
Lettre d'information	10
LinkedIn	11
Facebook	13
Vues	13
Âges et genres	13
Principaux pays	13
Formats de contenu populaires	13
Interactions avec le contenu	13
Contenu publié	13

RESTITUTION DES ATELIERS

Atelier Sentinelles : réflexion sur la future plateforme

L'atelier avait pour objectif de partager les bases du projet « cueilleurs-sentinelles » avec les adhérents et de poursuivre le processus de construction nécessaire à la réussite de ce projet. Il apparaît important d'inclure le maximum de cueilleurs dès la conception de la plateforme, afin de créer un outil qui soit fonctionnel et adapté aux usages des cueilleurs. L'atelier a permis d'aborder différents aspects sans pour autant pouvoir faire le tour de tous les sujets que recouvrent ce projet.

Il ressort également qu'il est nécessaire de garder à l'esprit, au cours de toutes les étapes de développement du projet, les questions suivantes :

- Dans quel but les informations sont-elles collectées ?
- À qui sont-elles destinées ?
- Sous quelle forme seront-elles diffusées ?

Compléments sur les objectifs du projet

- Participer à la reconnaissance de la profession.
- Sensibiliser en interne, ainsi que les autres acteurs, permettre une prise de conscience.
- Montrer les effets positifs de la cueillette afin de valoriser les actions des cueilleurs et leurs connaissances (ne pas se limiter à informer sur les problèmes).
- Un dispositif pour rester maître de nos informations et de la façon dont elles seront diffusées.
- Bien faire le lien entre le fait de préserver une espèce cueillie et le fait de préserver son habitat (penser une entrée par milieux car cela peut avoir plus de poids auprès de certains interlocuteurs).
- Faire connaître la valeur économique de la cueillette, autant pour faire exister la profession, que pour des argumentaires plus ciblés (ex : en lien avec la gestion forestière, mesure la valeur économique de la cueillette en parallèle de celle du bois).
- S'impliquer dans l'échange d'informations avec les autres acteurs, construire du dialogue, de la réciprocité et de la confiance avec les autres acteurs. Pour l'AFC, être identifiée comme un acteur potentiel dans la mise en place de plans de gestion.
- Avec la diffusion d'information entre cueilleurs, essayer d'être dans l'auto-régulation des pratiques.

Craintes/peurs exprimées

Attention à ne pas avoir un « retour de bâton » : En effet, si les cueilleurs remontent des problématiques sur une plante ou un territoire, il y a une crainte qu'une interdiction pure et simple de cueillette ne soit prise, sans concertation ou modulation possible (réglementation ou un propriétaire qui interdit l'accès à un site), que des systèmes de carte de cueilleurs ou de quotas fassent leur apparition (cf. les récoltants d'algues de rive). Peur d'une réglementation contre-productive et handicapante pour la profession.

Peur du pillage des données, de ne pas parvenir à assurer leur sécurité, ou de se faire voler un site de cueillette : les informations doivent être stockées et analysées par l'AFC (solution de serveur sécurisé) et non chez des partenaires de l'Observatoire. Les données brutes ne seront pas diffusées aux autres acteurs, et seront uniquement diffusées sous forme aggrégée et anonymisée.

L'idée d'un **comité sentinelles** composé de cueilleurs-professionnels qui valide le circuit des informations et leur traitement (type d'informations, échelle de rendu, niveau d'agrégation) en amont de leur diffusion en externe, semble être validée par les participants et être un « garde-fou » nécessaire.

Les échelles d'action du dispositif « sentinelles »

Le projet devra se déployer à deux niveaux :

- un niveau national avec une diffusion d'info et des interactions avec des institutions nationales ;
- un niveau local sur les territoires où sont identifiées des problématiques spécifiques afin d'organiser une diffusion locale de l'information et de mettre en place un dialogue et des actions concrètes de régulation/préservation.

Il est imaginé un réseau se déployant sur le territoire national avec des référents « sentinelles » en local (échelle de territoire à définir).

Destinataires des informations collectées

- Les autres cueilleurs-professionnels
- Les pouvoirs publics (OFB, etc.)
- Les acteurs locaux et gestionnaires du territoire (selon les problématiques et les milieux : éleveurs, forestiers, institutions locales)
- Les entreprises utilisatrices
- Le grand public, les touristes

Le projet doit se penser sur deux modalités de partage d'information/concertation/action, avec des règles de transmission distinctes :

- une en interne à la profession (au sein de l'AFC ou avec d'autres cueilleurs également, à définir) ;
- une en externe vers les autres acteurs.

Ergonomie de l'outil / mobilisation

Il y a déjà des problèmes pour obtenir des réponses à des questionnaires aujourd'hui, donc :

- penser un outil qui ne prenne pas de temps à remplir et qui soit intuitif
- ne pas se lancer sur trop de plantes d'un coup
- phaser le déploiement de l'outil, y aller par étape.

Le module d'information « Alertes »

Ce module semble faire consensus quant à son utilité. Il pourrait à la fois donner lieu à une diffusion d'information entre cueilleurs professionnels, par exemples :

- cette année les noyers ont été fragilisés par le gel, il faut possiblement restreindre la cueillette de bourgeons de cette espèce cette année
- sur tel massif, les sites de daphné ont été exploités et doivent rester plusieurs années au repos. Il s'agit en réalité d'une zone de 500 ha, mais fournir l'information à l'échelle du massif semble le plus judicieux (ni trop, ni trop peu précise : ne pas donner le site, mais donner une information qui fait sens et permet une action concertée)

Et une diffusion à l'échelle des autres acteurs en fonction de l'alerte, par exemples :

- diffusion auprès de l'ONF dans le cas d'une pratique forestière impactante (niveau national ou par massif suivant l'alerte)
- auprès de la Chambre d'Agriculture dans le cas de pratiques de gestion des prairies néfastes à l'arnica en cours de généralisation sur un massif.

Attention : l'AFC devra vérifier les informations, ne pas être dans la délation et ne pas se faire instrumentaliser par certains cueilleurs pour en pénaliser d'autres, notamment dans le cas d'alerte sur des pillages (c'est sans doute le cas le plus difficile à traiter).

Le module « socio-économique »

Peu discuté

Nécessaire à la reconnaissance du métier et à sa valeur économique.

Garantir l'anonymat et ne diffuser que des données agglomérées.

Un besoin pour l'AFC pour mieux connaître et représenter la profession (au-delà des demandes externes sur qui sont les cueilleurs, combien sont-ils).

Le module « observations » ou module « positif »

Peu discuté

Nécessaire à la reconnaissance positive du métier

Montrer les possibilités de partenariats gagnant-gagnant entre cueilleurs et autres acteurs / les collaborations intelligentes dans la gestion de site, les passages avant aménagement ou taille

Un outil pour recenser les opportunités de partenariats ? Mettre en lien cueilleurs et autres acteurs ?

Beaucoup de connaissance sur l'écologie, les milieux et la gestion des espèces cueillies : mettre en avant cette expertise et la partager (cf. ex des chasseurs comme experts de la faune).

Diffuser aussi des informations positives entre cueilleurs : « cette année, super année pour telle plante ! »

NB : rappel d'un projet proposé par un paysagiste, recenser les espaces naturels/grands parcs avec des plans de gestion basés sur les dynamiques naturelles pour y intégrer intelligemment l'activité de cueillette. A recontacter pour des projets plus concrets.

Évolution d'une ressource

Discuté au travers des cartes, des volumes, mais à remettre au débat pour préciser.

Un intérêt pour construire une vision dans le temps de l'état d'une ressource. Mais quid du type d'information (qualitative et/ou quantitative) ? Difficile de faire cela sur plus que quelques espèces.

La place des cartographies

Certaines crispations sont apparues sur le sujet des cartographies. En effet celles-ci peuvent donner l'illusion d'une connaissance de la dynamique et mener à des actions déconnectées du terrain.

Il faut bien différencier les cartographies visant à protéger la ressource de celle visant à connaître l'activité des cueilleurs. C'est la cartographie du second type qui entraîne le plus de débats.

Bien que le sujet soit délicat, il apparaît important d'inclure des cartographies dans ce projet. La précision géographique de l'information est une question centrale. L'échelle départementale, par exemple pour des volumes agglomérés ou le nombre de cueilleurs sur une plante, semble être une échelle pertinente. Mais l'échelle sera parfois à discuter au cas par cas (cf. lien avec le comité sentinelle).

Concernant les volumes prélevés, certains cueilleurs sont très réticents à fournir cette information (crainte du retour de bâton, côté fastidieux, et donnée que les acteurs de l'aval de la filière seraient plus à même de transmettre).

Si on demande des volumes aux cueilleurs, bien clarifier les objectifs et l'usage de cette demande, et demander des fourchettes plus qu'un nombre précis. Il faut que cela reste une option et non une obligation de renseigner cela.

Exemples de cartes relatives à la ressource qui ont été discutées :

- carte de localisation des Alertes !
- carte des zones où on ne peut plus cueillir une ressource particulière (informations sur l'état de dégradation des milieux)
- carte des zones où la plante est abondante : non car cette recherche fait partie du travail des cueilleurs, et l'information est en partie disponible par d'autres sources (naturalistes notamment)

Cette AG et cet atelier ont montré l'importance de rapidement impliquer les cueilleurs pour construire un consensus sur les directions à prendre. Il faut également prendre soin de préciser le sens des mots employés et rappeler régulièrement l'historique du projet, notamment auprès des cueilleurs moins impliquées, afin que la concertation se fasse dans de bonnes conditions.

2 - Atelier Métier : définir les enjeux et hiérarchiser les actions

2 - 1 Les tarifs de bases des plantes sèches, fraîches, bourgeons

Il faudrait définir des fourchettes de prix pour 50 ou 100 plantes communément demandées. Tenter de faire une synthèse de prix pratiqués par la SICARAPPAM, Les Comptoirs d'Herboristerie, SCP Rivier-Buffière, PPAM Ardèche, Herbiolys... dans la mesure où les données seraient communiquées !

L'AFC s'engage à respecter la confidentialité de ces données, de ne pas les diffuser et d'en faire un tableau de synthèse diffusable aux adhérents.

2 - 2 Un tableau pour le calcul du coût de production

Faire un fichier propre à l'AFC en harmonisant les deux outils existants (SICARAPPAM et travail d'un stagiaire) pour en faire un diffusable aux adhérents, sur une base de 2000 heures de travail par an.

2 - 3 Les échanges de pratiques

Via un forum sur une plateforme web AFC. Il faut créer un groupe pour y travailler en 2025-2026.

2 - 4 L'interprofession

Engagement au sein de commissions de travail au sein de l'interprofession ;

- réglementation (*Jean Maison, Claire Dumas*)
- observatoire et données économiques (*Thomas Echantillac*)
- environnement et ressources naturelles (*Ingrid Forey*).
- communication (personne de disponible).

2 - 5 La certification biologique

Poursuivre l'activité de Jean Maison pour organiser une formation des auditeurs (Ecocert et autres certificateurs) pour les former sur la gestion de la ressource et des populations de plantes.

2 - 6 La certification commerce équitable

Engager une réflexion sur ce type de certification.

2 - 7 Le statut

Travailler sur la manière de revendiquer le statut agricole, des revenus fiscaux agricoles.

Explorer la piste de la recherche de parlementaires pour faire remonter la question du statut à l'Assemblée nationale, au Sénat... argumenter sur le lien entre activité de cueillette et action sur l'entièrre saisonnalité du végétal (avenant au code rural).

Rédiger un argumentaire (*Amélie Pierès*).

Étudier l'exemple des paysans boulanger et voir si on peut l'adapter.

Chercher à mettre autour de la table Chambre d'agriculture/FranceAgriMer, CCI, Centre des Impôts, MSA.

2 - 8 Statistiques

Rassembler des statistiques : récupérer les données des installations (INPI avec le mot-clé « cueillette ») et tous les codes APE/NAF existant autour de la cueillette et la production de PPAM (ex : 0230Z - Récolte de produits forestiers non ligneux poussant à l'état sauvage), demander à Alix Courivaud de FranceAgriMer (*Michaël Arnou*).

2 - 9 Installation

Rédiger à nouveau un mode d'emploi installation / déclaration sur le site de l'INPI (Béatrice Hamel).

Et travailler à l'adaptation aux besoins des cueilleurs des modalités de création sur la plateforme INPI.

2 - 10 Échanges

Mettre en place une plateforme offre et demande, accessoirement dans un deuxième temps, la question commerciale est encore difficile à traiter et l'AFC reçoit finalement peu de demande.

Plutôt avoir une place de veille sur la possibilité de récolter une ressource en cas de demandes de très gros volumes !

Par ailleurs il faut prendre en compte le fait que ce travail sur le métier peut ne pas recevoir le financement de notre bailleur principal, le Ministère de la Transition écologique.

Il faut travailler sur la bonne argumentation pour la négociation de la future CPO afin de convaincre le Ministère de financer au moins une partie des travaux. Tenter de développer des arguments du type : « travailler sur le métier et le rendre rentable et attractif c'est aussi limiter les mauvaises pratiques et les pillages, c'est donc aussi travailler sur la ressource ».

Parallèlement il faut rechercher d'autres financements du côté de FranceAgriMer et du Ministère de l'Agriculture.

Atelier Communication : comment mieux intégrer les adhérents ?

Le but de cet atelier était de sonder les adhérents présents sur le chemin qui les a menés à l'AFC, leur ressenti en tant que membre au sein de l'association, puis de réfléchir à une meilleure façon de communiquer pour amener les adhérents à s'impliquer dans les projets.

Groupes locaux

Il est ressorti des échanges une forte demande d'organiser des **temps de rencontres entre cueilleurs membres d'un même territoire** en-dehors de l'AG. L'adhésion à l'AFC est souvent issue d'une volonté de se mettre en réseau.

Ces groupes locaux seraient portés par un-e adhérent-e volontaire pour être personne ressource et mis-e en valeur dans ce sens sur l'annuaire des adhérents du site. Chaque groupe s'organisera de façon autonome en fonction des envies de ses membres. Celles-ci pourraient être, par exemple :

- travailler ensemble : se déplacer ensemble sur un site de cueillette éloigné, cueillir ensemble
- remonter des problématiques de ressources en local
- se regrouper pour discuter avec les propriétaires fonciers

- sensibiliser les politiques locaux aux conséquences de projets d'aménagement du territoire, ce qui implique d'être dans les instances type communautés de communes pour être au courant des projets
- échanger sur les problématiques du métier, s'entraider.

Forum en ligne

L'idée d'un **forum en ligne disponible à l'ensemble des adhérents via la plateforme dédiée** retient l'attention. Il permettrait de créer du lien tout au long de l'année. Les sujets pourraient être proposés librement, au travers de grandes catégories pour faciliter la navigation (exemples : pratiques de cueillette, outils, etc.).

L'utilisation de ce forum pour publier des annonces d'offre et de demande de plantes est à discuter : « il ne faudrait pas que cela devienne une plateforme commerciale ».

L'outil Mattermost est évoqué (<https://mattermost.com/>).

Représentants de l'AFC

Un appel à bénévolat a été lancé sur la création d'un groupe de représentants de l'AFC afin de répondre aux sollicitations de plus en plus nombreuses pour tenir un stand de présentation de l'association, participer à un webinaire, présenter le métier auprès de structures partenaires, etc.

Plusieurs participants à l'atelier font remonter les objections entendues lorsqu'elles proposent aux cueilleurs professionnels de leurs réseaux d'adhérer à l'AFC :

- « quel est l'intérêt ? »
- « mes pratiques sont déjà bonnes »
- les cueilleurs qui vendent à de gros acheteurs ont la sensation que bonnes pratiques riment avec baisse de productivité.

Les représentants volontaires seront « formés » pour pouvoir répondre aux questions sur les différents projets, pourront s'appuyer sur les supports de communication existants et faire remonter les besoins éventuels. Une personne référente au sein du CA sera présente pour les accompagner.

Autre demande formulée : comment est-il possible d'afficher notre adhésion ? Peut-on intégrer la vidéo de présentation de l'AFC à notre site internet ?

Détails chiffrés du rapport communication

Site internet

Les 10 pages les plus consultées :

Titre de la page et classe de l'écran	Vues
Association Française des Professionnels de la Cueillette de Plantes Sauvages AFC	668
Guide des Bonnes Pratiques AFC	417
S'installer en Cueillette AFC	269
Annuaire des Adhérents AFC	211
Annuaire des Formations Professionnelles AFC	176
Formations des adhérents AFC	143
Qui sont les cueilleurs et les cueilleuses ? AFC	129
Législation de la Cueillette AFC	120
Formations en Cueillette Association Française de Cueillette	118
Nous Rejoindre Association Française de Cueillette	111

Lettre d'information

Elle est lue par environ 60 % de ses destinataires.

Le pourcentage de clics, qui représente une moyenne des clics réalisés sur les liens proposés dans la lettre, tous articles confondus, est de 20 % en moyenne.

Lettre d'information	% d'ouvertures	% de clics
janvier	41,20%	13,50%
février (communiqué spécial)	63,8%	16,8%
mars	47,8%	20,5%
avril	47,4%	23,80%
mai	69,1%	26,2%
juin	62,8%	22,5%
juillet	60,0%	21,7%
août	60,1%	16,0%
septembre	67,0%	24,1%
octobre	62,90%	21,60%
novembre	59,20%	19,40%
décembre	57,8%	19,3%
MOYENNE :	58,3%	20,4%

LinkedIn

Les impressions sur LinkedIn représentent le nombre de fois où le contenu partagé apparaît sur l'écran d'un utilisateur.

Indicateur	Nombre
Nombre de posts	99
Nombre d'abonnés	804
dont nouveaux abonnés	163
Impressions	46768
Vues	115
Clics	3763
Taux de clics (CTR)	7,46%
J'aime	1509
Commentaires	41
Republications	323
Taux d'engagement	11,29%

LinkedIn, évolution des interactions avec les publications mois par mois :

Date	Nb de posts	Impressions	Impressions uniques	Clics	Réactions	Commentaires	Republications	Taux d'interactions
janvier	5	2462	1251	235	73	6	3	11,73%
février	7	4750	2393	423	160	5	11	12,13%
mars	10	5602	3110	385	188	6	17	10,69%
avril	11	5138	2418	368	172	3	10	9,99%
mai	11	2273	1027	261	66	4	9	11,62%
juin	4	4353	2173	295	166	5	7	10,05%
juillet	13	5239	2510	359	206	6	6	12,77%
août	2	1972	882	111	50	2	1	9,29%
septembre	11	2622	1177	471	98	2	9	16,35%
octobre	8	5770	2568	383	186	2	4	9,23%
novembre	8	3647	1768	212	110	0	7	8,49%
décembre	9	4711	2392	337	182	3	7	10,22%
TOTAUX :	99	48539	23669	3840	1657	44	91	132,56%

Facebook

Vues

Indicateur	Total
Vues	13200
Couverture	15956
Interactions avec le contenu	780
Clics sur un lien	244
Visites de la Page	2496
Followers en plus	209

Âges et genres

Tranche d'âges	Femmes	Hommes
18-24	0,00%	0.5 %
25-34	11,60%	2,90%
35-44	38,10%	4,80%
45-54	18,30%	3,90%
55-64	9,20%	2,90%
65+	6,80%	1,00%

Principaux pays

France	Belgique	Canada	Espagne	Maroc	Tunisie
91.1	5.7	1.6	0.4	0.4	0.4

Formats de contenu populaires

Photos	Plusieurs photos	Liens	Autres	Texte
4869	3136	1835	395	3

Interactions avec le contenu

Photos	Liens	Plusieurs photos	Autres
509	170	91	10

Contenu publié

Photos	Liens	Stories
29	12	0